

FRENCH TRANSLATION

Communiqué du ministre

26 mai 2010

L'Alberta réagit à une intrusion fédérale dans un champ de compétence provinciale

Un régulateur national en valeurs mobilières nuirait aux intérêts des compagnies et des investisseurs en Alberta.

Edmonton... Le ministre des Finances et de l'Entreprise, monsieur Ted Morton, a fait la déclaration suivante en réaction au dépôt par le gouvernement fédéral d'un projet de loi en réglementation des valeurs mobilières.

« Je suis préoccupé par le fait que le gouvernement fédéral continue d'aller de l'avant avec son projet de s'accaparer l'autorité provinciale en matière de réglementation des valeurs mobilières sans démontrer que le système actuel doive être réparé. »

« Le système de passeport en réglementation des valeurs mobilières accomplit déjà tout ce qu'un régulateur fédéral vise à accomplir. Il fournit un guichet unique d'accès aux marchés des capitaux canadiens, exactement comme un régulateur fédéral le ferait, en offrant aux participants qui s'inscrivent dans une province un « passeport » pour opérer dans toutes les provinces participantes. En fait, c'est encore mieux qu'un système fédéral parce que les régulateurs de valeurs mobilières provinciaux comprennent mieux les besoins particuliers de leur marché régional – comme les producteurs juniors de pétrole et de gaz naturel en Alberta. Un régulateur fédéral basé à Toronto pourrait rendre plus difficile pour ces entreprises, ainsi que pour les autres entreprises albertaines, la levée de capitaux nécessaires à leur croissance et développement.

« Loin d'être déficient, le système de réglementation des valeurs mobilières administré par les provinces est avantageusement reconnu dans les milieux internationaux. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Groupe de la banque mondiale le classent toujours parmi les meilleurs au monde, avant même celui des États-Unis et du Royaume-Uni. Au cours des deux dernières années, le Canada a été classé premier par l'Institut Milken dans la catégorie « meilleur accès aux capitaux ». De surcroît, la récente crise financière mondiale a démontré que notre système fonctionne bien.

« L'Alberta ne s'oppose pas à améliorer notre système actuel, mais nous sommes opposés à une action unilatérale du gouvernement fédéral dans un domaine de compétence provinciale. S'il y a de nouvelles améliorations à

apporter, nous insistons pour que celles-ci soient faites de manière bilatérale dans le cadre d'une collaboration fédérale-provinciale – de la manière qui a si bien servi tous les Canadiens depuis plus de 140 ans.

« Si nous ouvrons la porte à l'intrusion du fédéral dans ce domaine, nous invitons potentiellement à des intrusions dans d'autres domaines de compétence provinciale en matière financière, tel que l'assurance, les régimes de retraite et les institutions financières. La plupart des Albertains ne veulent pas ça, et c'est pourquoi nous avons uni nos forces avec le Québec pour contester la légalité de cette intrusion fédérale sans précédent. »

Renseignements, médias seulement :

Bart Johnson
Communications
Finance and Enterprise
780-427-5364
bart.johnson@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais en Alberta : 310-000